

sauvegarde de justice

Par **charre**, le **01/07/2008** à **08:49**

Mon fils et ma belle-fille sont parents d'un petit garçon âgé de 16 mois, atteint d'une maladie génétique (syndrome de Lowe) qui entraîne tout un tas de problèmes osseux, rénaux, oculaires...etc. Il est handicapé à 80 %. Depuis sa naissance, il y eu alternance de périodes d'hospitalisation et de périodes où il se trouve chez mes enfants, ma belle-fille lui administrant les remèdes nécessaires (en ce moment "gavage" par une sonde naso-gastrique et administration de bicarbonate). Depuis 6 mois, l'état de santé de mon petit-fils étant très fragile, il a fallu, à trois reprises, qu'il soit hospitalisé, ses résultats sanguins étant mauvais, malgré le bicarbonate.

Dernièrement, les médecins ont annoncé à mes enfants qu'il fallait envisager une hospitalisation à domicile, laissant sous-entendre que ma belle-fille n'administre pas les remèdes avec suffisamment de rigueur...mais surtout ils ont annoncé une procédure de sauvegarde de justice sous prétexte que mes enfants ont laissé entendre qu'ils ne souhaitent pas cette HAD ! Il faut noter que les rapports entre d'une part la pédiatre qui suit mon petit-fils, les infirmières et d'autre part ma belle-fille sont très mauvais car cette dernière est d'un caractère impusif. Par ailleurs, étant très jeune et peu instruite, la plupart du temps, elle ne comprend pas tout ce qui peut lui être dit ou conseillé pour son fils...Elle se fâche systématiquement avant d'essayer de comprendre. Malheureusement, mon fils est rarement avec elle pour toutes les entrevues avec le monde médical puisqu'il travaille.

Je voudrais savoir les conséquences éventuelles de la procédure en cours, si les médecins ont le droit de l'imposer pour une raison qui est fautive d'après mon fils, quels sont les recours possibles...etc

Par **Ishou**, le **01/07/2008** à **13:41**

La sauvegarde de justice n'a pas pour but de punir votre belle-fille mais de protéger votre petit-fils. Ensuite, La sauvegarde de justice peut être demandée par toute personne portant un intérêt à la personne déficiente, même ne faisant pas partie de sa famille.

Enfin, La sauvegarde de justice est un régime de protection temporaire destiné aux cas les plus bénins pour lesquels une guérison rapide peut être envisagée. Plus précisément, ce régime est applicable aux personnes dont les facultés mentales ou corporelles sont altérées mais qui ont seulement besoin d'être protégées dans les actes de la vie civile.

Conclusion: votre belle-fille fait preuve d'une capacité de jugement telle que le médecin a eu des raisons de penser qu'elle avait besoin d'être assistée. Dans l'optique de protéger votre petit-fils.

D'autant plus que comme vous le dites, elle a beaucoup de mal à comprendre "tout ce qui peut lui être dit ou conseillé pour son fils". Donc, même si elle fait preuve de bonne foi dans

l'administration du traitement à votre petit-fils, même moi, je trouve qu'elle devrait être assistée parce que ce comportement peut s'avérer dangereux à la longue pour votre fils. De toute façon, cette mesure n'est que temporaire alors il vaut mieux écouter l'avis des médecins

Par **Camille**, le **01/07/2008** à **15:47**

Bonjour,

Et... euh... en quoi une hospitalisation à domicile peut-elle être perçue comme une sanction ? Il y a un tas de gens qui voudraient bien et qui ne l'obtiennent pas. C'est au contraire, si j'ai bien tout compris, une assistance complémentaire avec mise en place d'un dispositif qui permet, justement, de décharger les familles d'un poids dont elles se passeraient bien.

Donc, j'ai un peu de mal à suivre le raisonnement de votre belle-fille.

Les résultats de la situation actuelle sont mauvais. Que doivent faire des médecins ? Trouver une solution différente. C'est ce qu'ils ont fait.

Votre belle-fille pense en savoir plus qu'eux ? Alors pourquoi avoir fait hospitaliser son fils à 3 reprises si elle n'a pas confiance en eux ?

Par **Ishou**, le **01/07/2008** à **16:28**

Raison de plus pour accepter l'aide qu'on lui propose, parce qu'elle n'a pas l'air de s'en sortir votre belle-fille